



## Questions R.H. A...

## Marc Veyron

DRH DES SUPERMARCHES  
CARREFOUR MARKET

MARMARA - LE FIGARO

**Votre enseigne Carrefour Market, qui a pris le relais des magasins Champion, est dans une stratégie d'expansion avec un ambitieux programme de recrutement à échéance de fin 2010.**

Nous avons effectivement un millier de magasins qui passent progressivement sous pavillon Carrefour Market. Nous avançons très vite, puisque nous avons prévu ce changement sur dix-huit mois et que nous aurons pratiquement fini en quinze mois. Cela nous amène un développement d'activité et donc des besoins de recrutement. Nous avons prévu d'ici fin 2010 de recruter plus de 3 000 personnes en CDI, principalement des employés. Mais nous cherchons aussi à communiquer fortement auprès des jeunes diplômés bac + 2, bac + 3 et bac + 5, car nous avons également des besoins sur ces catégories.

**Justement sur les 3 000 embauches annoncées, quelle sera la part réservée aux jeunes diplômés ?**

Il y aura environ 300 recrutements de diplômés à bac + 2, bac + 3 pour des postes de managers de rayon. S'ajouteront également une centaine de postes de cadres à bac + 5, sur des fonctions de directeurs de magasins. Nous avons relativement peu d'ouvertures de magasins et ces embauches sont destinées à accompagner notre stratégie d'agrandissement de nos points de vente. J'ajoute enfin qu'elles concerneront l'ensemble de notre couverture géographique, c'est-à-dire les magasins de centres-villes, ceux de province et ceux en zone rurale.

**La grande distribution n'a pas bonne presse en général : horaires pénibles, salaires peu motivants...**

**Comment attirez-vous les candidats ?**

Notre secteur jouit effectivement d'une mauvaise image. Mais ce n'est pas le cas de notre groupe. Si l'on en juge par le nombre de CV reçus chaque mois - 10 000 au total -, notre entreprise reste attractive, en raison principalement des conditions de travail proposées et des évolutions métiers possibles.

**Quelles sont par exemple les mesures prises pour concilier vie privée et vie professionnelle ?**

C'est un sujet auquel nous accordons une grande importance. Nous avons signé la charte de la parentalité en avril 2008 et avons récemment conclu un accord sur l'égalité hommes-femmes, avec un volet conciliation vie privée-vie professionnelle. Nous nous apprêtons d'ailleurs à distribuer dans tous nos magasins un guide de la parentalité qui reprendra tous les grands items sur le sujet.

Ch. L.